

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES  
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Automne 2020

**ANT 2026 : Anthropologie politique — Cours à distance (EL)**

3 crédits: Vendredi de 8h30 à 11h30 —

.Prof.: Robert Crépeau (Bureau C-3074)

Disponibilités : sur rendez-vous.

Courriel : Robert.Crepeau@umontreal.ca

**Description sommaire**

Après un bref examen du contexte historique et intellectuel dans lequel est né l'anthropologie politique, nous ferons le point sur les grands courants de la recherche contemporaine. Nous examinerons ensuite des problèmes particuliers qui nous feront pénétrer au cœur de la démarche anthropologique et de son discours concernant le politique.

Les **thèmes** suivants seront abordés :

Semaine :

1. Introduction : Présentation du cours Anthropologie politique (4 septembre)
2. Histoire et formation de l'anthropologie politique (11 septembre)
3. Typologies et terminologies traditionnelles (18 septembre)
4. Structure, histoire et politique : Les sociétés contre l'État en questions (25 septembre)
5. Hiérarchie et domination : compétence, moitiés, classes d'âge, castes (2 octobre)
6. Hiérarchie et domination : compétence, moitiés, classes d'âge, castes—suite (9 octobre)
7. EXAMEN PARTIEL (16 octobre)
8. Période D'ACTIVITÉS LIBRES : du 19 au 23 octobre. Donc il n'y aura pas de cours aujourd'hui !
9. Les mouvements politico-religieux (30 octobre)
10. Expansionnisme, violence et guerre (6 novembre)
11. La parole politique (13 novembre)

12. Nations et nationalisme (20 novembre)
13. Conclusion : pouvoir, force, puissance (27 novembre)
14. EXAMEN FINAL (4 décembre)

### **Lectures obligatoires :**

Les lectures obligatoires seront indiquées sur Studium pour chacune des rencontres. Au cours de la session, je mentionnerai d'autres textes dont la lecture sera obligatoire ou fortement recommandée.

### **Évaluation des apprentissages :**

Deux examens écrits obligatoires (Barème : 50% pour chacun)

Forme : Questions à développement portant sur la matière du cours et sur les lectures obligatoires. D'un examen à l'autre, la matière ne sera pas cumulative bien qu'il faudra maîtriser la matière présentée tout au long du trimestre pour bien réussir l'examen final.

Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :  
<http://www.integrite.umontreal.ca/>

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants